

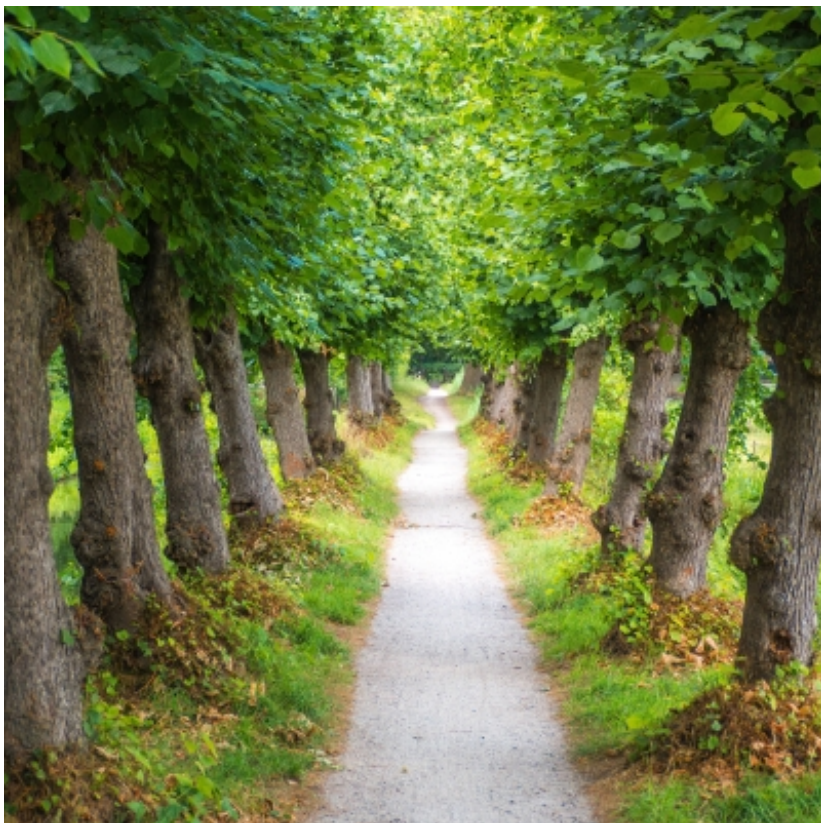
## Action issue du Plan Nature en ville

[Plus d'informations](#)

La mise en place d'une trame verte et bleue est une préoccupation majeure du Grenelle de l'environnement et nécessite d'être adaptée dans le milieu urbain, en termes écologiques (quelles espèces, quels espaces et quelle taille d'espace ?), et sociétal (quelle place dans la ville, dans l'optique du bien-être des habitants ? quelle importance dans l'élaboration du paysage de la ville de demain ?).

En effet, l'intégration de ces outils de l'aménagement du territoire dans l'espace urbain, du local au régional, oblige à concevoir des dispositifs de transferts de connaissances, de la science à l'action publique et aux citoyens. La construction de référentiels de mise en œuvre de la trame verte et bleue prenant en compte à la fois les préoccupations gestionnaires, politiques, scientifiques et techniques, mais aussi citoyennes et habitantes, est un problème pour l'action publique et collective.

En outre, la biodiversité, objet polysémique et polymorphe, dont elles sont le support peut être interprétée différemment selon les types d'acteur : acteur du territoire, scientifique ou habitant. Là aussi se pose la question de la confrontation des exigences des gestionnaires et des citoyens ainsi que des gestionnaires et des scientifiques.



### **OBJECTIFS :**

L'objectif de l'action est de réaliser un référentiel sur la trame verte et bleue en milieu urbain, l'action allant de la programmation de nouvelles recherches au transfert des résultats. Ce référentiel travaillera autour de deux axes :

Le premier axe concerne l'identification de la façon dont les citoyens se situent vis-à-vis de la trame verte et bleue (c'est-à-dire vis-à-vis de la biodiversité et des continuités

écologiques). En effet, la biodiversité tant spécifique qu'écosystémique (diversité des milieux) peut renvoyer à des réalités différentes propres à engendrer une incompréhension. Comment le citoyen intègre-t-il la biodiversité dans sa vie quotidienne ? La biodiversité permet-elle de disqualifier un espace ou une espèce, de juger un espace ou une espèce ? Au profit de l'un ou de l'autre ?

La deuxième entrée correspond à l'intégration de la démarche de trame verte et bleue dans le projet urbain, avec une prise en compte croissante de la nécessité de gérer les continuités écologiques des trames vertes à l'échelle métropolitaine régionale et les continuités hydrologiques des cours d'eau (longitudinales mais aussi transversales et verticale) à l'échelle des bassins versants. La trame verte existe comme un espace de respiration de la nature végétale et animale en ville. La trame bleue permet à la rivière dans la ville de s'épandre, avec l'aménagement de l'espace de mobilité de la rivière (gestion des inondations), la restauration du cordon rivulaire, pour les fonctions d'écotone et de connexité (gestion de la biodiversité), et les modes d'urbanisation des versants et des fonds de vallée pour gérer les ruissellements, tant en volume qu'en pollution.

Il faudra veiller à intégrer, dès la construction des résultats même des enquêtes, une finalité opératoire quant à ce transfert dans les politiques d'aménagement du territoire. L'intégration des résultats en sciences sociales est un véritable défi, alors que la logique des porteurs de projets des politiques publiques urbaines les porte plutôt à l'intégration d'indicateurs quantitatifs.

Pour réaliser un référentiel sur la trame verte et bleue, il convient, d'une part, de financer de nouvelles recherches sur les thèmes précités et, d'autre part, de définir et mettre en place un outil de transfert des connaissances à double sens entre la communauté scientifique et les collectivités territoriales.

Du côté de la trame verte, le travail s'est organisé en plusieurs temps : enquête et focus groupe avec différents types d'acteurs, enquêtes auprès des collectivités par questionnaire pour identifier leurs attentes en termes de trame verte urbaine, réflexion sur les modes de valorisation des résultats obtenus par les chercheurs ; cette dernière passe par une analyse réflexive des résultats disciplinaires et des croisements possibles pour atteindre un certain niveau d'opérationnalité.

En ce qui concerne la trame bleue, les travaux en cours montrent qu'il n'y a pas un modèle unique d'intégration des cours d'eau dans les opinions et les décisions actuellement, d'un désintérêt collectif vers un réinvestissement, mais plutôt des modes de transition différents, propres aux logiques de segmentation en place sur les rivières. Pour éviter d'être perçu comme un document normatif de plus, non applicable sur le terrain, le référentiel devra être capable de naviguer entre l'échelle régionale de certains processus écologiques et l'échelle plus locale de la traduction d'un gain collectif pour les gestionnaires des cours d'eau et les habitants.

Quelques sujets à préciser :

- étude du transfert de connaissances scientifiques des gestionnaires et techniciens des trames bleues et vertes et des scientifiques auprès des citoyens/citoyens et associations ;

- du passage de la biodiversité comme bien commun et participant à la qualité de vie de tous via les trames vertes à l'identification des coûts induits par la mise en œuvre des trames vertes et, donc, par la production de biodiversité ;
- évaluation des trames vertes urbaines et élaboration de référentiels : une infrastructure entre esthétique et écologie pour une nouvelle urbanité ;
- capitaliser le travail en cours par le Piren Seine, dont celui avec l'agence de l'eau Seine Normandie sur une évaluation économique et sociale des opérations des restaurations écologiques de rivières dans le bassin de la Seine, à l'interface des questions d'usages de la rivière, d'information et de participation.

Ce référentiel fait le lien entre les recherches pluridisciplinaires issues de l'ANR Trame Verte Urbaine, et l'opérationnalité exigée par un projet urbain.

Conçu comme un outil de conseil et d'aide à la décision, à l'attention des professionnels de la ville mais aussi des autres acteurs de l'aménagement de l'espace et de l'écologie urbaine, ce référentiel se présente en cinq étapes décrivant les différentes phases de la mise en place d'une trame verte urbaine sur un territoire intercommunal, depuis les premières réflexions jusqu'à la maîtrise d'ouvrage et au suivi de long terme. Chaque étape et chaque thématique sont abordées en autant de fiches techniques.

Acteur

[Ministère de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités Territoriales](#)  
[Laboratoire Dynamiques Sociales et Recomposition des Espaces \(LADYSS\)](#)

[Réseau Rural](#)

[Programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement de la Seine \(PIREN-Seine\)](#)

[Observatoire départemental de la biodiversité urbaine \(ODBU\)](#)

[Muséum National d'Histoire naturelle \(MNHN\) de Paris](#)

[Plante & Cité](#)

[Ministère de la Transition Écologique et Solidaire](#)

Liens utiles

[Référentiel Trame Verte Urbaine](#)

[Ouvrage "Trames Vertes Urbaines"](#)

[View PDF](#)